



Mesdames, Messieurs,

En vertu de l'article 105.2.2 de la *Loi sur les Cités et les Villes*, nous venons de déposer le rapport financier pour l'année financière 2021 accompagné du rapport sans réserve des auditeurs indépendants Mallette, Société de comptables professionnels agréés, tels que nous les a présentés le trésorier, monsieur Alain Gravel.

Les états financiers de la Ville sont consolidés avec ceux des organismes faisant partie du périmètre comptable de la Ville, soit :

- La Régie municipale de transport en commun;
- Énercycle (Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie);
- L'Office de tourisme, foires et congrès de Shawinigan;
- La Société de développement de Shawinigan;
- La Corporation culturelle de Shawinigan;
- Le Parc de l'Île-Melville.

La Ville de Shawinigan a réalisé, en 2021, un surplus de 4 331 798 \$. Au 31 décembre 2021, le solde de l'excédent non affecté de la Ville s'élevait à 13 699 533 \$.

Il y a plusieurs raisons pour lesquelles nous obtenons un surplus cette année. Comme on l'a constaté, la progression démographique de la Ville va bien. Nous avons de nouveaux résidents et de nouvelles constructions qui nous

procurent de nouveaux revenus. Puis, on a pu compter en 2021 sur un hiver particulièrement clément, ce qui nous a fait économiser sur les coûts prévus du déneigement.

Pour les revenus, les principaux éléments qui expliquent les résultats par rapport au budget sont :

- Une augmentation des revenus de taxes de 1 127 000 \$ due à de nouvelles constructions;
- Les droits de mutation sont en hausse de 1 488 000 \$;
- Les transferts gouvernementaux sont supérieurs de 2 092 000 \$ en raison d'une aide gouvernementale de 860 000 \$ pour la relance post COVID-19 ainsi que diverses subventions, notamment en soutien à des travaux à nos infrastructures pour un montant de 461 000 \$;
- Les activités de loisirs ont rapporté 495 000 \$ de moins que prévu en raison des annulations devenue nécessaires dans le contexte des mesures sanitaires exigées par la pandémie;
- Les intérêts et pénalités sur arriérés de taxes ont augmenté de 209 000 \$.

Pour les dépenses, les principaux éléments qui expliquent les résultats par rapport au budget sont :

- La main d'œuvre et les régimes de retraite ont coûté 1 715 000 \$ de moins que prévu, principalement dû aux activités restreintes en temps de COVID et aux faibles précipitations de neige;
- D'ailleurs, le coût du déneigement a été de 1 981 000 \$ de moins que prévu;

- Les mauvaises créances sont en hausse de 579 000 \$;
- Les coûts de la voirie municipale excèdent de 1 465 000 \$ les prévisions, principalement en raison d'une dépense de 1 M\$ du programme de pavage payée à même le surplus accumulé;
- Les dépenses reliées à la promotion touristique ont été de 707 000 \$ de plus que prévu, principalement pour des projets en lien avec la relance post COVID-19 et pour lesquels nous avons obtenu une aide financière tel qu'indiqué dans la section des revenus;
- Les frais de financement ont coûté 383 000 \$ de moins que prévu au budget en raison des taux avantageux que nous avons réussi à obtenir.
- **Eau potable** : un excédent de 630 000 \$ a été perçu. Il sera affecté à la réserve financière pour l'eau potable en 2022 et il servira à financer les dépenses en lien avec l'approvisionnement, le traitement et la distribution de l'eau potable de même que pour le maintien aux normes des infrastructures de l'aqueduc.
- **Égouts** : un excédent de 1 390 000 \$ a été perçu. Il sera affecté à la réserve en 2022 et il servira à financer les dépenses en lien avec ces opérations.

En 2021, nous avons réalisé des investissements en immobilisations de 21,4 M\$ notamment pour les réfections du chemin de Sainte-Flore (3,4 M\$) et du chemin des Pommiers (3 M\$) ainsi que pour les infrastructures d'aqueduc, d'égouts et de voirie.

Pour financer nos investissements et pour renflouer nos marges de crédit, nous avons procédé à deux émissions d'obligations pour un montant de 35,4 M\$, dont 18 M\$ étaient pour des renouvellements d'emprunts arrivés à échéance.

Il est à noter que la limite de 16 M\$ en financement de projets par règlements d'emprunt que le Conseil s'est fixée dans le cadre de la Politique sur la gestion de la dette a été respectée puisqu'ils ont totalisé 8,4 M\$, grâce notamment aux subventions reçues pour la réfection du chemin de Sainte-Flore et du chemin des Pommiers (5,8 M\$) ainsi que le programme de la TECQ (2,7 M\$).

Au niveau de la dette à long terme, elle a légèrement diminué, passant de 234,9 M\$ à 233,5 M\$. Quant à l'endettement net à long terme, il est passé de 187,4 M\$ à 191,1 M\$ en raison principalement des montants de 2,8 M\$ du Fonds Chantiers Canada-Québec pour le projet de la Mise aux normes de l'eau potable et de 2,3 M\$ du Fonds pour l'eau potable et du traitement des d'eaux usées (FEPTU) pour le projet de l'Assainissement des eaux usées du lac à la Tortue qui n'avaient pas été accordés en date du 31 décembre 2021.

D'autre part, il est à remarquer qu'en excluant le financement des travaux par la taxe d'amélioration locale, l'endettement à la charge de l'ensemble des contribuables de la Ville est de 159,9 M\$ comparativement à 154,5 M\$ en 2020.

J'attire votre attention sur le fait que lorsqu'on analyse la dette, il faut aussi mettre en parallèle nos investissements en immobilisations. La valeur nette des immobilisations de la Ville passe de 517,6 M\$ à 522 M\$, soit une hausse de 4,4 M\$.

La préparation des états financiers représente une charge considérable de travail et le conseil se joint au directeur général pour remercier sincèrement toute l'équipe du Service des finances de même que les responsables de chacun des organismes du périmètre comptable de la Ville.

Michel Angers
Maire